



**COMPTE**  
**ADMINISTRATIF**  
2019

# Les résultats comptables du budget principal

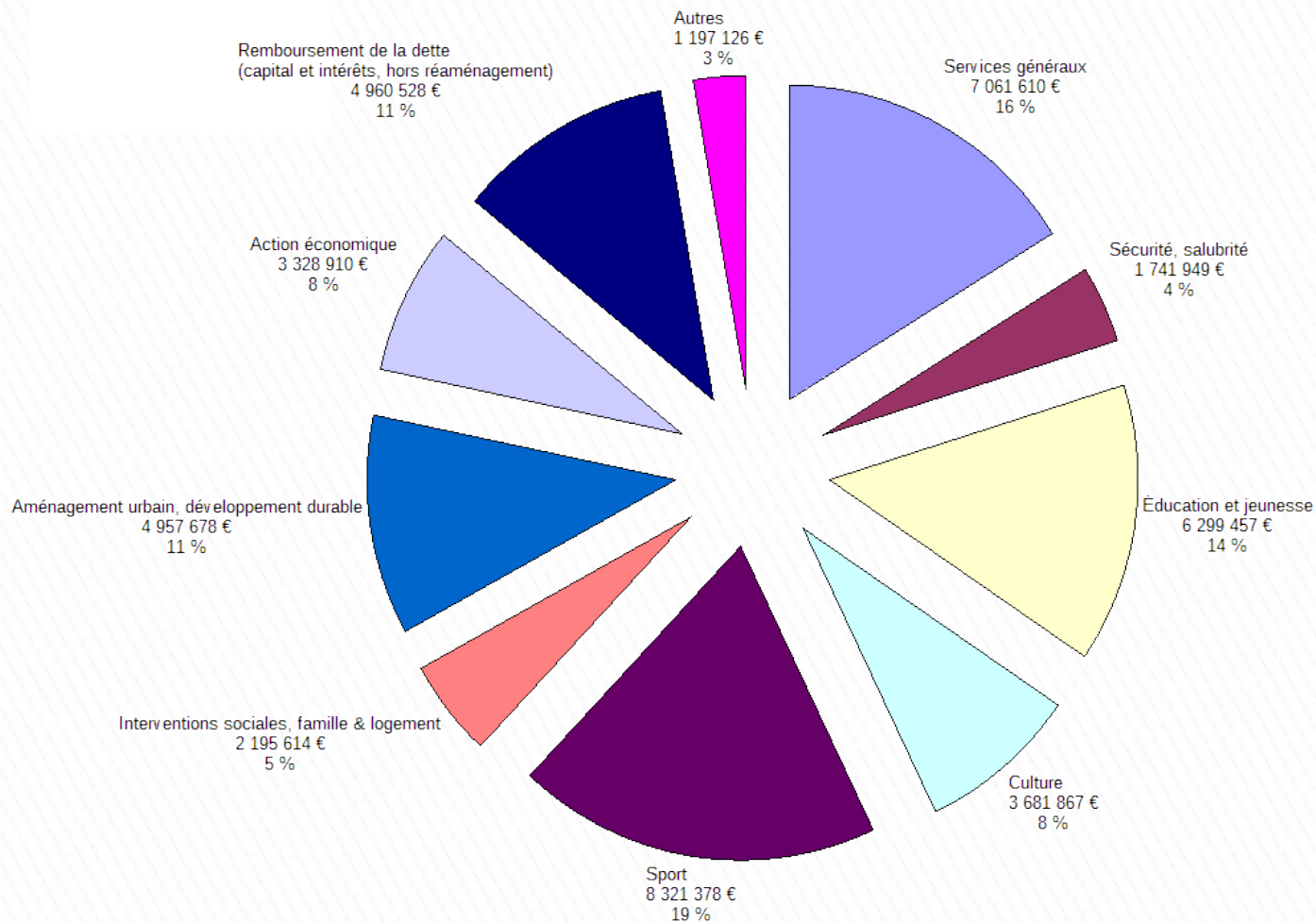


Recettes de fonctionnement :	34 755 301,80 €
Dépenses de fonctionnement :	34 201 757,20 €
Excédent de fonctionnement :	553 544,60 €
Résultats antérieurs reportés :	2 223 626,89 €
<b>Résultat de clôture 2019 :</b>	<b>2 777 171,49 €</b>

Recettes d'investissement :	26 582 173,36 €
Dépenses d'investissement :	27 926 351,52 €
Déficit d'investissement :	-1 344 178,16 €
Résultats antérieurs reportés :	-4 876 546,21 €
Solde des restes à réaliser :	6 248 953,98 €
<b>Excédent de financement 2019 :</b>	<b>28 229,61 €</b>

**Résultat global après affectation : 2 805 401,10 €**

# Répartition des dépenses du budget principal



Pour mémoire CCAS : 11 838 784 €

# Les dépenses de fonctionnement



Une hausse des dépenses réelles de fonctionnement s'établit à 3,5% (+1 M€).

L'exercice est marqué par :

- des charges courantes de fonctionnement en progression : +222 K€ (+3,2%) en particulier pour le fonctionnement des halles transitoires
- une hausse des dépenses de personnel : +440 K€ (+2,8%)
- une hausse des subventions et participations versées : subvention d'équilibre du CCAS (1,8 M€), subvention d'équilibre au budget annexe des fêtes (341 K€)
- des charges financières en légère augmentation : +27 K€ sur les intérêts de la dette en raison de la hausse de l'encours
- Des charges exceptionnelles élevées (+187 K€), notamment en raison des indemnités de résiliation des baux commerciaux des halles (173 K€)

# Les recettes de fonctionnement



Les recettes réelles de fonctionnement sont en hausse de seulement 0,1% soit +31 K€, mais de +2,1% hors recettes exceptionnelles

L'exercice est marqué par :

- la hausse du produit de la fiscalité de 222 K€
- La hausse du produit de la taxe sur les droits de mutation (+169 K€), du produit des jeux (+70 K€)...
- La baisse de l'attribution de compensation versée par le Grand Dax (-174 K€) suite au transfert de la compétence GEMAPI en année pleine
- La hausse des subventions (+238 K€) en particulier de la CAF
- La baisse des recettes exceptionnelles (-629 K€) en raison du jugement sur le contentieux des travaux du stade Colette Besson intervenu en 2018

# L'autofinancement



L'épargne, hors produit des cessions, chute à 2,9 M€ contre 3,9 M€ en 2018 :

- L'épargne dégagée sur 2019 s'élève à **2 870 290 €** (hors cessions), contre 3 866 987 € en 2018
- Ce niveau d'épargne ne permet de couvrir le remboursement du capital de la dette (3 376 841 €)
- Ce qui amène à une épargne nette négative de - **506 551 €**

# L'investissement



Sur le budget principal, les dépenses d'équipement se sont élevées à **9 846 755 €** contre 6 582 418 € en 2018.

A cela s'ajoute les restes à réaliser de l'exercice (dépenses engagées et non mandatées) pour un montant de 1 250 346 €.

Le financement des investissements réalisés au budget principal est assuré par :

- Le recours à l'emprunt : 5 762 K€
- Des ressources propres à hauteur de 4 507 254 €, dont l'affectation du résultat de fonctionnement 2018 (1 494 K€) et les amortissements (1 380 K€).
- Des subventions et dotations à hauteur de 2 460 K€ dont 1 507 K€ de subventions, 290 K€ de taxes d'aménagement, 214 K€ d'amendes de police et 463 K€ de FCTVA.

# L'encours de dette

---



- Une hausse de l'encours de dette du budget principal qui atteint 49,4 M€ contre 46,6 M€ en 2018
- 52 957 348 € d'encours de dette consolidé fin 2019 contre 50 642 013 € fin 2018).
- Une capacité de désendettement de 17 ans en 2019 pour le budget principal (12 années en 2018) et de 8,5 années en consolidé (7 années en 2018)





# Les budgets annexes

# Budgets annexes de la Régie municipale des Eaux et des boues



- Les dépenses de fonctionnement de la Régie des eaux s'élèvent à 10 655 511 € HT et les recettes à 11 388 848 € HT.
- Les dépenses d'investissement représentent au total 3 476 416 € HT dont **2 687 778 € HT de dépenses d'équipement.**
- Les dépenses d'équipement de la régie des eaux sont totalement autofinancées et seul le budget Assainissement possède un encours de dette (2,4 M€).

## Budget annexe des fêtes

---

- Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 4 003 872 € (+4,1%), en raison du poids des mesures de sécurité et d'hygiène, des reversements des droits de retransmission (60 K€) et des recettes de la « nuit du toro » (80 K€).
- Les recettes de fonctionnement s'établissent à 4 006 350 € (+4,2 %) en raison de la hausse de la subvention d'équilibre (+29 K€) et des droits de retransmission (75 K€).
- Le budget des fêtes s'équilibre grâce à une subvention du budget principal de 348 000 €.

# Les autres budgets annexes

---



- **Budget annexe activités assujetties à la TVA :**

- Des dépenses de fonctionnement stables et des recettes en hausse (+109 K€) permettent un équilibre sans subvention du budget principal
- L'opération des halles a peu impacté le budget en 2019, les travaux sur les relatifs aux cellules commerciales n'étant pas encore réalisés.
- La réhabilitation du Splendid ayant conduit à sa réouverture en 2018 a cependant nécessité un emprunt de 2 M€ en 2019

- **Budget annexe stationnement**

- l'évolution des dépenses et recettes suite à un premier exercice complet permettent à ce budget de dégager un résultat positif (+207 K€)
- les dépenses de l'opération des Halles se sont élevés à 91 K€

# Synthèse en chiffres :



Population INSEE 2019	21 512
Budgets consolidés dépenses	82 312 957,33
<i>dont fonctionnement</i>	49 711 217,79
<i>dont investissement</i>	32 601 739,54
Budgets consolidés recettes	83 128 714,13
<i>dont fonctionnement</i>	51 352 528,79
<i>dont investissement</i>	31 776 185,34
Épargne brute consolidée 2019	6 192 754,86
Épargne nette consolidée 2019	3 888 485,66
Encours de dette consolidé au 31/12/2019	52 957 348,24
Capacité de désendettement consolidée au 31/12/2019	8,5 ans